

Critères de labellisation E3D – Académie de Martinique – 2019-2020

| | |
|------------------------------------|---|
| ENGAGEMENT/ NIVEAU 1 | <p>La démarche E3D a été présentée au conseil d'administration pour être inscrite dans le projet d'établissement.</p> <p>Le projet d'établissement présente un volet développement durable mettant en œuvre les 3 piliers et le principe d'action du développement durable.</p> <p>Le chef d'établissement a nommé un « référent EDD » capable de faire des propositions dans le domaine du développement durable.</p> <p>L'établissement collabore avec un ou des partenaires territoriaux, européens ou internationaux, en fonction de critères adaptés à ses besoins.</p> |
| APPROFONDISSEMENT/ NIVEAU 2 | <p>Établissement d'un Plan d'actions.</p> <p>Existence d'éco-délégués parmi les élèves.</p> <p>La communauté éducative de l'établissement, des enseignants de diverses disciplines, des élèves, des personnels de direction, de santé, d'encadrement et d'entretien, voire des parents d'élèves, coordonne collectivement un projet d'éducation au développement durable afin de donner une cohérence globale à l'ensemble des activités.</p> |
| DEPLOIEMENT/NIVEAU 3 | <p>La gestion de l'établissement repose sur une application concrète du développement durable (fournitures, énergie, eau, nourriture, déchets et recyclage, maintenance et nettoyage, solidarité internationale, cohésion de la communauté éducative, etc.) en liaison avec les enseignements et avec un protocole partagé d'évaluation.</p> <p>Des actions pédagogiques sont conduites en partenariat avec des structures économiques, culturelles ou environnementales et / ou avec les collectivités territoriales et aboutissent à des productions d'élèves.</p> <p>Des actions d'éducation au développement et à la solidarité internationale sont conduites dans le cadre de partenariats (jumelage, échanges...).</p> <p>L'établissement développe une communication sur le déroulement de sa démarche, tant en interne que vers l'extérieur, non seulement pour valoriser son action, mais aussi pour la partager.</p> <p>L'établissement définit une stratégie de pérennisation qui tient compte du renouvellement constant des personnels et des élèves et peut prendre des formes diverses : élaboration d'une charte, modification du règlement intérieur, etc.</p> |